



# La Gazette du Nayrac



## Edito du Maire

La rigueur de l'hiver s'installe. Le froid de décembre a fait son arrivée, nous laissant au coin du feu, nostalgique des jours ensoleillés. Ces derniers mois ont été moralement difficiles. Les annulations des événements qui nous étaient chers : village de Noël, manifestations pour le Téléthon... n'ont pu être évitées. Mais décembre reste un moment de partage et il est important que la solidarité perdure.

Dans cette période de fin d'année qui débute, à la lumière de l'espoir suscité par la mise au point d'un vaccin, nous nous souvenons que, c'est ensemble que nous sommes forts, c'est ensemble que nous surmonterons ce défi de notre temps. Je vous encourage à prendre soin de vous, de vos proches, à respecter les gestes barrières lors des retrouvailles tant attendues pour les fêtes. Il en est de notre devoir. Pour que tous les efforts consentis en 2020 servent. Pour que ces efforts n'aient pas été faits en vain.

Je m'adresse également à vous pour vous rappeler que l'équipe municipale est là pour vous aider à traverser ces instants inédits : il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie. Nous essaierons de répondre à votre demande avec nos moyens ou de vous orienter vers les bons services.

Je voudrais remercier toutes les personnes volontaires qui œuvrent chaque jour à l'entretien des espaces communs que nous partageons, que ce soient les chemins ruraux, de randonnées, le fleurissement, les décorations de Noël et bien d'autres... La liste serait trop longue pour être énumérée ici. Merci à vous et merci pour tout.

Des projets suivent leur cours, des modifications sont parfois ajoutées, des nouveaux ont déjà été lancés en attente de subventions.

En cette fin d'année, je vous souhaite mes meilleurs Vœux, une bonne santé et plein de réussites.

Jean-Louis Raynaldy

## Travaux En Cours

☆ Les travaux de **la rue des Jardins** ont bien avancé et donnent déjà une belle image de cette rue. Nous espérons que la météo sera favorable afin de mettre en œuvre la couche finale d'enrobé à chaud avant les fêtes ?

☆ Les travaux de **l'espace Costes** ont débuté avec l'agrandissement de la dalle béton pour accueillir les futures colonnes aériennes du SMICTOM, la préparation de l'îlot central et la mise en place des réseaux pour la borne de recharge électrique derrière la station-service.



# Projets

## ★ M.A.M. et logements

Suite à l'appel d'offres lancé pour les travaux de la future M.A.M. et les logements des anciennes Poste et Mairie, les réponses des entreprises ont été reçues. La commission "Appels d'Offres" s'est réunie le 26 novembre dernier en présence de l'architecte qui actuellement étudie les offres, notamment au regard du budget très serré dont nous disposons.

## ★ Cimetière

Au cours du mois de novembre, vous nous avez peut-être croisés dans le cimetière. Nous avons entrepris, avec la collaboration du SMICA, de répertorier les emplacements. Une carte a été établie, ce qui nous a permis de repérer des tombes abandonnées ou des concessions encore disponibles. Toutes ces données vont être intégrées à un logiciel R'Cim, ainsi que le nouveau cimetière. L'objectif est d'aider les visiteurs et les entreprises funéraires à localiser plus facilement les concessions qui auront un numéro.



## ★ Rénovation en led de l'éclairage public en partenariat avec le SIEDA en 2021

Les secteurs concernés : derrière l'église, aux H.L.M., Route de Saint-Amans, Route de Laguiole.

## ★ Enfouissement des réseaux secs au Couderc

Nous avons donné notre accord au SIEDA pour lancer l'étude pour l'enfouissement des réseaux secs au Couderc. Normalement les travaux devraient être réalisés en 2021. **Le coût de cette opération est estimé à 72 000,00 € pour la commune, subventions déduites.**

## ★ Adressage des rues

Courant janvier, **André PAGÈS** passera dans chaque foyer du bourg afin de poser les plaques numérotées.

## ★ Elagage

La Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère effectuera les travaux d'élagage des arbres des secteurs de Gimalac et du Bancarel début mars 2021. **Les riverains désirant récupérer leur bois doivent le couper avant le 1<sup>er</sup> mars.** Les branches seront entreposées en tas et si des personnes souhaitent les broyer pour du chauffage ou du paillage d'animaux elles sont priées de se faire connaître en mairie.

# Inauguration de Marianne



Jeudi 8 octobre 2020, la première Marianne du Nayrac a été inaugurée à la mairie. Nous tenons vivement à remercier **Monsieur Michel RENAULT**, natif de La Garrigue, qui l'a réalisée et généreusement offerte à la municipalité ! Michel RENAULT est spécialisé dans le moulage et la sculpture et est reconnu nationalement. C'est grâce à lui, qu'un de ses célèbres élèves, Hugues AUFRAY, est venu se produire en concert à l'Espace Multiculturel du Nayrac le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Michel RENAULT est une personne réservée, humble, mais lorsqu'il s'agit d'évoquer son travail et sa passion, il est intarissable et on ne peut plus l'arrêter.

Afin de le remercier pour ce sublime don, la municipalité lui a offert un couteau réalisé par **Jérôme LAMIC**, artisan coutelier, Meilleur Ouvrier de France, nouvellement installé au Nayrac.

Pour davantage mettre en valeur cette magnifique Marianne, l'entreprise de **menuiserie TUFFERY** du Nayrac, a réalisé un socle en douglas, qui se marie harmonieusement avec la sculpture.

# Cours d'informatique

Durant les vacances de Toussaint, **Antoine TUFFERY**, jeune étudiant âgé de 16 ans, a proposé aux Nayracois des cours d'informatique.

De nombreuses personnes sont venues, témoignant du succès de cette initiative. Elles sont reparties avec de précieux conseils. Nous espérons qu'il pourra reprendre ses cours dès que le confinement prendra fin. Merci Antoine pour ton investissement et tes idées novatrices !



# Espace coworking



L'équipe municipale a souhaité mettre à disposition un espace équipé dédié au télétravail à la bibliothèque. En effet, avec la situation inédite que nous vivons et la demande croissante, nous proposons un espace doté de :

- ↪ Connexion internet en Wifi ;
- ↪ Imprimante ;
- ↪ Vidéo rétroprojecteur ;
- ↪ Espace de travail adapté.

Pour plus de renseignements et/ou réserver votre espace, merci de contacter le secrétariat de mairie ☎ 05.65.44.40.05.

## Cantine scolaire

Suite au confinement instauré le 30 octobre dernier et au nouveau protocole sanitaire de l'Education Nationale imposant le respect d'1 mètre entre chaque enfant, et parce que les locaux actuels étaient trop exigus, nous avons demandé au Restaurant "l'Auberge Fleurie" de nous prêter une salle permettant d'accueillir un maximum d'élèves dans des meilleures conditions sanitaires. **Frédéric VAYSSADE** a aimablement accepté et donc depuis le lundi 2 novembre les élèves déjeunent dans son restaurant.

Concernant les repas, il n'y a pas de changement, le traiteur est le même, **Jessica MIQUEL** réchauffe les plats, les achemine jusqu'au restaurant et effectue le ménage de la salle en fin de service.



## Village fleuri



Afin de préparer le printemps, courant octobre un lourd travail de taille a été entrepris par **Fabienne CAZAL**, aidée de **Monoue** et **Serge DENIS**, au monument aux morts, autour de l'église, sur le cheminement piétons qui rejoint le tabac et l'épicerie, devant la mairie.... Sur l'ensemble de ces parterres, des pensées ont été plantées. Puis, Fabienne, aidée de bénévoles, a décoré les sapins de Noël afin que notre village s'illumine pour les fêtes de fin d'année.

## Entretien des chemins ruraux



Le 17 octobre, des bénévoles se sont retrouvés pour nettoyer les chemins vers le site de Roucous et en dessous de Fombillou. Un très grand merci à eux pour le travail réalisé. Dès que la situation sanitaire et la météo le permettront nous espérons organiser à nouveau une matinée d'entretien.



## Colis des anciens

Cette année les colis destinés aux plus anciens de notre village, sont offerts par le **Foyer Rural**, **Corinne ANGLADE**, et la **municipalité**. **La distribution aura lieu le mardi 15 décembre à partir de 14h00. Les personnes qui souhaitent aider à la distribution doivent contacter Monoue ☎ 09.71.33.51.06 avant le 14 décembre** afin d'organiser au mieux les tournées qui partiront de la mairie. Pour des raisons sanitaires, que tout le monde comprendra, les colis seront livrés à la porte des maisons.



## Informations utiles pendant le confinement

- ☆ La Mairie et l'Agence Postale Communale sont ouvertes du lundi au samedi de 9h15 à 12h00 ;
- ☆ La bibliothèque est réouverte depuis le samedi 28 novembre les samedis de 10h00 à 12h00 ;
- ☆ L'épicerie boulangerie est ouverte comme d'habitude : du mardi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00, lundi et samedi de 8h00 à 12h30 et dimanche de 7h30 à 12h30. Possibilité de livraison à domicile ☎ 05.65.44.47.44 ;
- ☆ Présence tous les jeudis matin, des bouchers de la boucherie Bax-Gombert route de Saint-Amans. Possibilité de commandes et retraits en magasin ☎ 05.65.44.53.35, mail : boucherie.baxgombert@gmail.com ;
- ☆ Le tabac est ouvert le matin de 9h00 à 13h00 sauf le lundi ;
- ☆ Le restaurant Anglade prépare des repas à emporter du lundi au vendredi à midi. Réservations ☎ 05.65.44.40.09 ;
- ☆ Le restaurant "L'Auberge Fleurie" prépare des repas à emporter tous les jours à midi, des pizzas et burgers le soir. Le dimanche, plat du jour à emporter. Réservations ☎ 05.65.44.41.18 ;
- ☆ Les salons de Coiffure Escalade ô Salon (☎ 05.65.48.11.64) et Valérie Coiffure Esthétique (☎ 05.65.42.38.63) ont réouverts depuis le 28 novembre.

# Un nouvel artisan au Nayrac

Jérôme LAMIC, Meilleur Ouvrier de France en 2015 en coutellerie, propose des couteaux d'exception, totalement personnalisables à la demande. Son savoir-faire permet d'élaborer des pièces uniques pour le plaisir de tous. Visite possible sur rendez-vous uniquement. Vente directe à l'atelier.

**Coutellerie Jérôme LAMIC**  
**Meilleur Ouvrier de France 2015**



Gaillac-Bas - 12190 LE NAYRAC

☎ 06.47.95.35.97 Mail : jeromelamic.190@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/CoutellerieJeromeLamic>



## Téléthon

Les différentes animations proposées sur le canton ont dû être annulées cette année, comme partout en France. Les bénévoles du Canton d'Estaing se sont fixés un objectif simple : récolter différemment les dons pour que la générosité des habitants du territoire ne faiblisse pas ! Nous espérons que cet objectif sera atteint !

Au Nayrac, une urne pour vos dons est toujours à disposition à la mairie et des tickets de tombola sont vendus à la mairie, à l'épicerie et aux salons de coiffures Escalade ô Salon Leslie et Valérie Coiffure Esthétique jusqu'au samedi 12 décembre matin. Corine Anglade a également organisé deux grilles dans son épicerie et offert des paniers garnis aux gagnants. De nombreuses associations ont offerts un lot ou fait un don. La municipalité a quant à elle, décidé d'allouer une subvention de 1 000 € pour aider le Téléthon. Il est encore possible de faire un don au ☎ 3637 ou sur [www.don.telethon.fr](http://www.don.telethon.fr). Merci à tous !



## Agenda des Manifestations

**Dimanche 21 février à 14h**

Quine APE



**Dimanche 14 mars à 14h**

Quine Sourires d'Automne

Ces manifestations sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution des mesures sanitaires liées à l'épidémie.

## Déchets, agir au quotidien pour nos enfants

Du papier de bonbon, du mouchoir ou du masque jetés sur la voie publique, du canapé ou du bidon d'huile de vidange déposés à même le sol quand ce n'est pas en pleine nature, des déjections canines sur les trottoirs... nous avons tous déjà constaté des comportements décevants de la part de certains. Cette situation est d'autant plus déplorable qu'elle est le résultat exclusif de quelques incivilités qui suffisent malheureusement à dégrader notre cadre de vie. Si l'on agit chacun à son niveau, on peut changer les choses en profondeur.

**Les dépôts sauvages** (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une **contravention de 5<sup>ème</sup> classe tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).**

**Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules, ...). Vivre dans un village propre, c'est facile si chacun y met du sien ! Un geste symbolique, des actions concrètes. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour protéger la nature.**

### Elle nous a quittée

☆ Maria LAYRAC, née RICARD

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

### Nous souhaitons la bienvenue à

☆ Macéo, fils d'Amandine MAZENC & Sébastien LEVECQUE

☆ Mahée, fille de Johanna & Florent IZAC

☆ Victor, fils d'Elodie MALHERBE & Antony BARD

☆ Eloan, fils de Maré & Dorian RÉGIS

## Facebook



Depuis quelques mois, nous essayons de relayer les informations utiles pour les Nayracois par le biais de notre page Facebook. Si un article nous échappe ou que vous souhaitez diffuser une information, n'hésitez pas à nous contacter.



Programme de l'Espace Multiculturel du 19 février au 12 mars 2021

La Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère  
propose un spectacle de danse contemporaine

"Syndrome de la vie en rose"  
Par la compagnie Eponyme

Vendredi 19 février 2021 à 20h30

☆ Le bonheur et le bien-être sont partout : dans les médias, les clubs de gym, dans les assiettes, au travail, dans les écoles, sur le web et les terrains de sport, à la maison, en politique... Partout il faut être en forme et se sentir bien dans sa peau !

☆ Dans cette course au bonheur, les cinq danseuses / comédiennes tentent tout pour y arriver. Elles font preuve de courage, de résistance et se découragent parfois. Elles sont drôles et neurasthéniques, puissantes et sensibles et elles oscillent entre vie réelle et vie en rose, entre pression et humour.



Chorégraphe : **Karine VAYSETTES**  
Danseuses et comédiennes : **Solène Cerutti, Alice ROUDAIRE, Abigaïl DUTERTRE, Barbara GOGUIER, Jenni BENARD**  
Collaboration théâtrale et direction d'actrices : **Fabienne AUGUIÉ**  
Textes : **Hugo ZERMATI, Nicole FERRONI**  
Création lumières : **Sylvain BLOCQUAUX**  
Construction scénographie : **Julien FLEUREAU**

Tout public à partir de 12 ans  
Tarifs : Adultes 10 € ; enfants 5 €  
Réservations : ☎ 05.65.48.33.90





La Communauté de Communes Comtal-Lot-Truyère  
propose un spectacle de marionnettes à 4 mains

"Monstre-Moi"

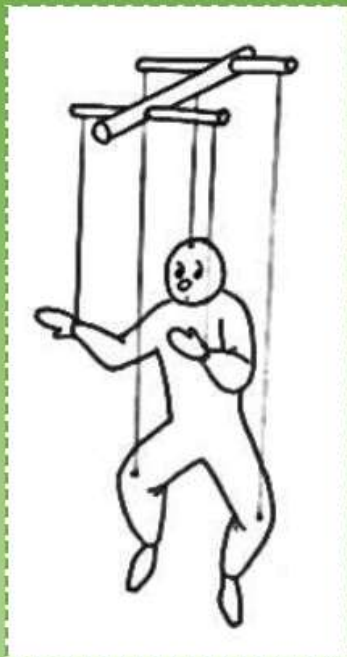
Par la Compagnie Nansouk

Vendredi 12 mars 2021 à 20h00

☆ "Je ne connaîtrai pas la peur, car la peur tue l'esprit. La peur est la petite mort qui conduit à l'oblitération totale. J'affronterai ma peur. Je lui permettrai de passer sur moi, au travers de moi. Et lorsqu'elle sera passée il n'y aura plus rien, rien que moi". *Franck Herber*

☆ La peur ! Les peurs ! mais peur de quoi ? de qui ? Peur de ce monde chaotique, peur de plonger, du noir, peur de ce qui ne nous ressemble pas, ce qui n'a pas de nom.

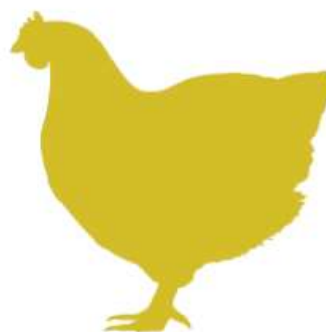
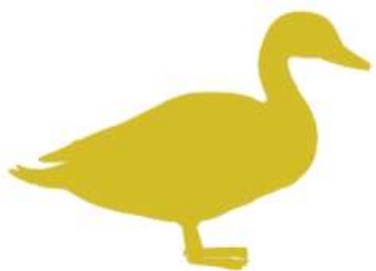
☆ Arold fuit un monde qui gronde en quête d'une terre paisible où il pourra délaissier ses peurs... Nous suivrons son voyage à travers les éléments, accompagné de trois comédiennes où le chant classique devient langage.



Mise en scène, scénographie, marionnettes : **Charly BLANCHE**  
Distribution : **Clémence MILLET, Charly BLANCHE, Marie-José LAFON**  
Arrangements musicaux, piano : **Hélène SALIS**

Tout public à partir de 5 ans  
**Tarifs : Adultes 10 € ; enfants -12 ans 5 €**  
**Réservations : ☎ 05.65.48.33.90**





# LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

## À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
  - ▶ **Protéger** et entreposer la **litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
  - ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
  - ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



### RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- ⦿ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- ⦿ Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- ⦿ Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- ⦿ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- ⦿ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

# la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches

